

D'après les données des services de renseignement israéliens, seul 1 d'entre eux sur 4 à Gaza est un combattant.

## Description

Une base de données classifiée de l'armée israélienne indique que la grande majorité des 6 000 Palestiniens qui ont été arrêtés à Gaza et détenus dans des conditions épouvantables dans des centres de détention israéliens sont des civils, selon les conclusions d'une enquête conjointe.

Par Yuval Abraham, 4 septembre 2025



Des gardiens de prison israéliens surveillent un groupe de Palestiniens détenus dans la bande de Gaza, dans une prison du sud d'Israël, le 14 février 2024. (Chaim Goldberg/Flash90)

Seul un Palestinien sur quatre capturé par les forces israéliennes à Gaza est identifié par l'armée comme militant. Les civils constituent la grande majorité des « combattants illégaux » détenus dans les prisons israéliennes depuis le 7 octobre, révèle une enquête menée par +972 Magazine, Local Call et The Guardian.

C'est ce qui ressort des chiffres obtenus à partir d'une base de données classifiée administrée par la direction du renseignement militaire israélien (connue sous l'acronyme hébreu « Aman »), qui viennent s'ajouter aux statistiques officielles des prisons israéliennes révélées dans le cadre de procédures judiciaires. Les témoignages d'anciens détenus palestiniens et de soldats israéliens ayant servi dans des centres de détention indiquent en outre qu'Israël a sciemment enlevé des civils en masse et les a détenus pendant de longues périodes dans des conditions épouvantables.

Les chiffres relatifs aux détentions cités par l'état en mai en réponse aux requêtes déposées auprès de la Haute Cour ont révélé qu'au total, 6 000 Palestiniens avaient été arrêtés à Gaza au cours des 19 premiers mois de la guerre et détenus en Israël en vertu d'une loi visant à incarcérer les « combattants illégaux ». Cet outil juridique permet à Israël d'emprisonner des personnes pour une durée indéterminée, sans inculpation ni procès, s'il existe des « motifs raisonnables » de croire qu'elles ont participé à des activités hostiles contre l'état d'Israël ou qu'elles sont membres d'un groupe qui s'est livré à de telles activités.

Les responsables politiques, militaires et médiatiques israéliens qualifient systématiquement tous les détenus palestiniens originaires de Gaza de « terroristes », et le gouvernement n'a reconnu avoir arrêté ou détenu aucun civil. L'Administration pénitentiaire israélienne (IPS) a

affirmé dans des rapports publics, sans fournir de preuves, que presque tous les « combattants illégaux » détenus dans les prisons israéliennes sont membres du Hamas ou du Jihad islamique palestinien (JIP).

Pourtant, les données obtenues à la mi-mai à partir de la base de données d'Aman, que les sources du renseignement ont décrite comme la seule source fiable pour déterminer qui l'armée considérait comme des combattants actifs à Gaza, ont montré qu'Israël n'avait arrêté que 1 450 personnes appartenant aux branches militaires du Hamas et du JIP, ce qui signifie qu'environ les trois quarts des 6 000 détenus n'appartenaient à aucune de ces deux organisations.

La base de données, dont l'existence a récemment été révélée par +972, Local Call et The Guardian, répertorie les noms de 47 653 Palestiniens que l'armée considérait comme des militants du Hamas et du JIP (elle est régulièrement mise à jour et inclut les personnes recrutées après le 7 octobre). À la mi-mai, Israël avait arrêté environ 950 combattants du Hamas et 500 combattants du JIP, selon ces données.

La base de données ne contient pas d'informations sur les membres d'autres groupes armés à Gaza, qui, selon les rapports de l'IPS, représentent moins de 2 % des détenus « combattants illégaux ». Jusqu'à 300 Palestiniens sont également détenus en Israël pour avoir participé aux attaques du 7 octobre ; ils ne sont pas considérés comme des « combattants illégaux », mais comme des détenus criminels, car Israël affirme disposer de preuves suffisantes pour les poursuivre.

Les médias +972, Local Call et The Guardian ont obtenu les données chiffrées de la base de données sans les noms des personnes répertoriées ni les renseignements qui les incriminent supposément – dont la fiabilité est elle-même remise en question par les [accusations](#) portées contre des personnes comme le journaliste d'Al Jazeera Anas Al-Sharif, assassiné le mois dernier.

Au cours de la guerre, en partie à cause de la surpopulation carcérale, Israël a libéré plus de 2 500 prisonniers classés comme « combattants illégaux », laissant entendre qu'il ne les considérerait pas vraiment comme des militants. En outre, 1 050 autres prisonniers ont été libérés dans le cadre d'échanges de prisonniers conclus entre Israël et le Hamas.

Au cours de la guerre, en partie à cause de la surpopulation carcérale, Israël a libéré plus de 2 500 prisonniers qui avaient été classés comme « combattants illégaux », insinuant ainsi qu'il ne les considérerait pas vraiment comme des militants. 1 050 autres ont été libérés dans le cadre d'échanges de prisonniers convenus entre Israël et le Hamas.

Les organisations de défense des droits humains et les soldats israéliens ont décrit une proportion encore plus faible de combattants parmi les personnes arrêtées à Gaza que celle qui ressort des données. En décembre 2023, lorsque des photos montrant des dizaines de Palestiniens nus et enchaînés ont suscité l'indignation internationale, des officiers supérieurs ont admis au journal Haaretz que « 85 à 90 % » d'entre eux n'étaient pas membres du Hamas.

---

Le Centre Al Mezan pour les droits humains, établi à Gaza, a représenté des centaines de civils détenus dans les prisons israéliennes. Son travail met en évidence une campagne systématique de détentions arbitraires visant les Palestiniens sans distinction, indépendamment de toute infraction présumée », a déclaré le directeur adjoint Samir Zaqout.

« Tout au plus, peut-être un détenu sur six ou sept pourrait avoir un lien avec le Hamas ou d'autres factions militantes, et même dans ce cas, pas nécessairement par le biais de leurs branches militaires. Dans de nombreux cas, l'affiliation politique à une faction palestinienne suffit à Israël pour qualifier quelqu'un de combattant ».

Les Palestiniens qui ont été libérés des [centres de détention militaires israéliens](#) et des [prisons IPS](#) [Israël Prison Service] au cours de la guerre ont témoigné de [conditions extrêmement difficiles](#), notamment [d'abus et de tortures systématiques](#). À la suite de ces pratiques, des [dizaines de détenus](#) sont morts en détention israélienne.

### **Le contournement de la procédure régulière**

Promulguée en 2002, [la loi sur l'incarcération des combattants illégaux](#) a été conçue pour permettre à Israël de détenu des personnes en temps de guerre sans avoir les reconnaître comme prisonniers de guerre, comme l'exigent les Conventions de Genève. La loi permet également à Israël de refuser aux détenus l'accès à un avocat pendant une période pouvant aller [jusqu'à 75 jours](#).

Les tribunaux israéliens prolongent presque automatiquement la détention des Palestiniens, en s'appuyant sur des « preuves secrètes » lors d'audiences qui ne durent que quelques minutes. Selon les [données](#) du groupe israélien de défense des droits humains HaMoked, l'IPS détient actuellement environ 2 660 Gazaoui-es arrêtés le 7 octobre en tant que « combattants illégaux », soit le nombre le plus élevé depuis le début de la guerre. Les organisations juridiques estiment que des centaines d'autres sont actuellement détenus dans des centres de détention militaires israéliens avant d'être transférés vers les prisons de l'IPS (en mai, le nombre total de détenus « combattants illégaux » dans les prisons et les centres de détention était de 2 750, selon l'armée).

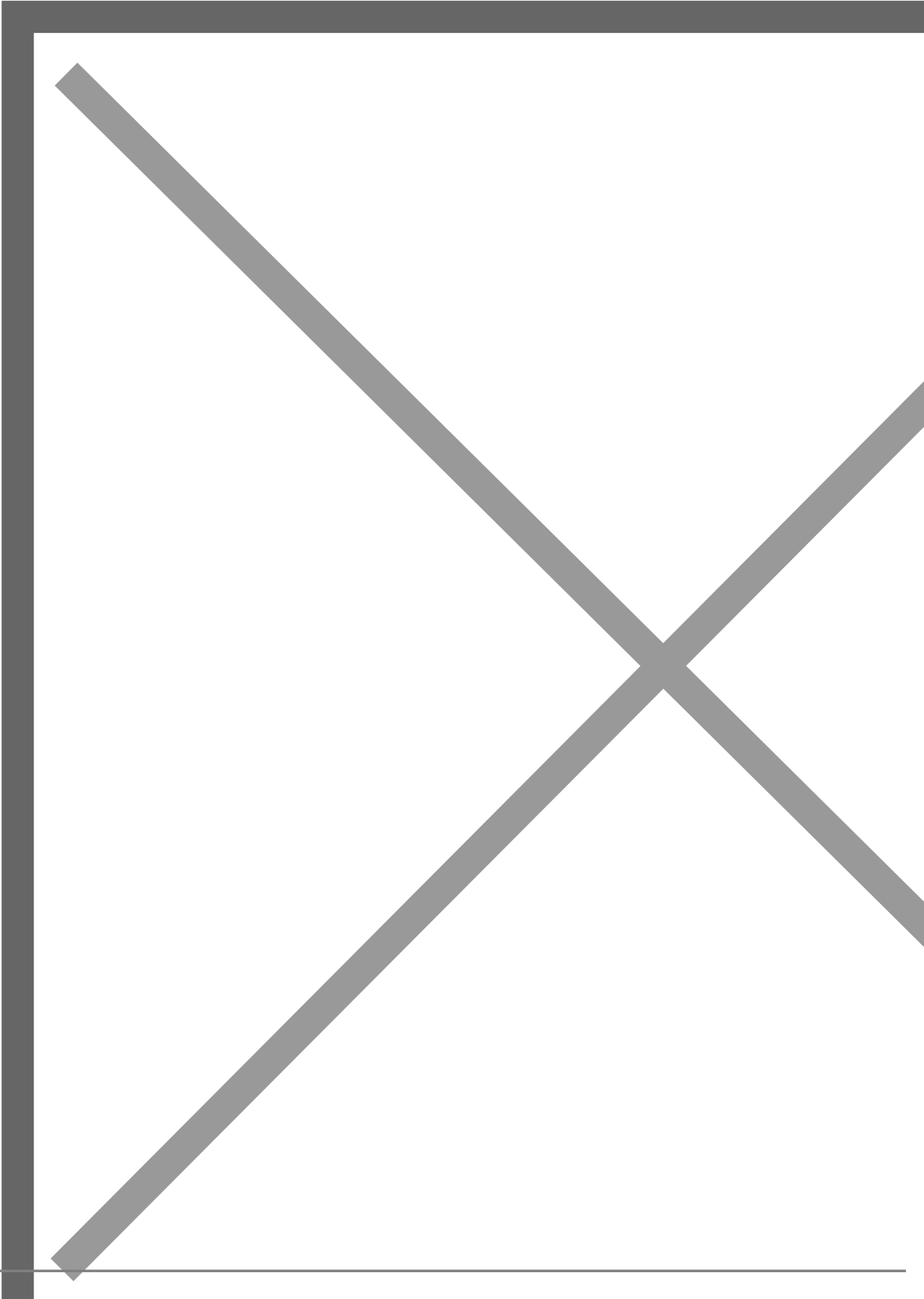
« Si Israël devait juger tous [les détenus], cela impliquerait de rédiger des actes d'accusation spécifiques et de présenter des preuves à l'appui de ces allégations », a expliqué Jessica Montell, directrice de HaMoked. « Une procédure régulière peut être fastidieuse. C'est pourquoi ils ont créé la loi sur les combattants illégaux, afin de contourner tout cela. »

Cette loi, a ajouté Montell, a facilité la « disparition forcée de centaines, voire de milliers de personnes » effectivement détenues sans aucun contrôle extérieur.

Le fait que les trois quarts des personnes détenues en tant que « combattants illégaux » ne soient pas considérées, dans les propres registres de l'armée, comme appartenant aux branches armées du Hamas ou du JIP « sape toute justification de leur détention », a expliqué Tal Steiner, directeur du Comité public contre la torture en Israël, dont les requêtes judiciaires contre l'incarcération massive ont incité à fournir les données sur le nombre de détenus depuis le 7 octobre.

« Dès que la vague d'arrestations massives a commencé à Gaza en octobre 2023, on a sérieusement craint que de nombreuses personnes non impliquées soient détenues sans motif », a poursuivi M. Steiner. « Cette crainte s'est confirmée lorsque nous avons appris que la moitié des personnes arrêtées au début de la guerre avaient finalement été libérées, preuve que leur détention était sans fondement dès le départ. »

Un officier de l'armée israélienne qui a dirigé les opérations d'arrestations massives dans le camp de réfugiés de Khan Younis a déclaré à +972, Local Call et The Guardian que la mission de son unité était de « vider » le camp et de forcer ses habitant-es à fuir plus au sud. Dans le cadre de cette mission, les détenus ont été arrêtés en masse et emmenés dans des installations militaires où ils ont été classés comme « combattants illégaux ».



---

Des Palestiniens arrêtés par les forces israéliennes à Beit Lahiya, dans le nord de la bande de Gaza, sont transférés vers des zones proches de la plage, le 7 décembre 2023. (Réseaux sociaux ; utilisé conformément à la clause 27a de la loi sur le droit d'auteur)

« Tout le monde a été emmené dans de longs convois, la tête recouverte d'un sac, vers la caverne, à Al-Mawasi », a-t-il déclaré. « [Ils ont été emmenés] dans ce que nous appelons un centre d'inspection, [où] les gens étaient contraincés. Chaque nuit, ils chargeaient un camion ouvert avec des dizaines, des centaines d'hommes, les yeux bandés, ligotés, empilés les uns sur les autres. Chaque nuit, un camion comme celui-ci partait pour Israël. »

L'officier a déclaré qu'aucune distinction n'était faite « entre un terroriste entré en Israël le 7 octobre et quelqu'un travaillant pour les services des eaux à Khan Younis », et que les arrestations étaient pratiquement arbitraires, y compris celles de mineurs. « C'est inconcevable », a-t-il déclaré. « Vous arrachez un homme, un garçon, un jeune, sa famille, et vous l'envoyez en Israël pour être interrogé. S'il revient un jour, comment pourra-t-il les retrouver ? »

Ahmad Muhammad, un homme de 30 ans du camp de réfugiés de Khan Younis, a déclaré avoir été contraint de marcher dans l'un de ces convois avec sa femme et ses trois enfants le 7 janvier 2024. Au poste de contrôle, l'armée a annoncé l'aide d'un mégaphone que les hommes devaient s'arrêter, en les désignant la couleur de leurs vêtements. « Chemise bleue, revenez, revenez », m'a crié un soldat », se souvient-il.

Il a été séparé avec un groupe d'autres hommes. « Nous étions un groupe de personnes choisies au hasard. Je travaille comme coiffeur dans le camp, je n'appartiens à aucune faction », a déclaré Muhammad. « Chaque fois qu'un soldat s'approchait, il nous insultait, jusqu'à ce qu'un camion arrive et que nous soyons jetés à l'intérieur, empilés les uns sur les autres, profondément humiliés. »

Muhammad a été emmené à la prison du Néguev et interrogé au sujet des attentats du 7 octobre. Il a dit aux soldats qu'il ne savait rien, mais ils l'ont maintenu en détention pendant une année entière. À ce jour, il ne sait toujours pas pourquoi. « J'ai vécu des jours difficiles en prison : maladie, froid, torture, humiliation », a-t-il expliqué.

Muhammad a été libéré en janvier de cette année avec environ 2 000 autres prisonniers palestiniens dans le cadre de l'accord de cessez-le-feu entre Israël et le Hamas. La moitié d'entre eux étaient détenus depuis le 7 octobre en vertu de la loi sur les combattants illégaux et se sont vu refuser l'accès à un avocat ou à une procédure d'expulsion pendant des mois.



Des Palestiniens menottés sont contraints de s'asseoir devant une photo montrant les destructions causées par lâ??offensive israélienne sur la bande de Gaza et un drapeau israélien, dans une prison du centre dâ??Israël, le 6 mai 2025. (Chaim Goldberg/Flash90)

### « Ils ne libèrent pas les otages, alors pourquoi devrions-nous les laisser partir ? »

Plusieurs soldats ont confirmÃ© Ã +972, Local Call et The Guardian avoir Ã©tÃ© tÃ©moins de la dÃ©tention massive de civils palestiniens dans des installations militaires israÃ©liennes. Un soldat qui a servi dans le tristement cÃ©lÃ©bre centre de dÃ©tention de Sde Teiman a dÃ©clarÃ© quâ??un complexe Ã©tait surnommÃ© Ã« lâ??enclos gÃ©riatrique Ã» parce que tous les dÃ©tenus Ã©taient des personnes Ã©gÃ©es ou gravement blessÃ©es, certaines dâ??entre elles ayant Ã©tÃ©

directement transférés depuis les hôpitaux de Gaza.

« Ils emmenaient tout simplement des foules entières de l'hôpital indonésien [Beit Lahiya] », a déclaré le soldat. « Ils amenaient des hommes en fauteuil roulant, des personnes sans jambes ou dont les jambes étaient pratiquement inutilisables. Je me souviens d'un homme de 75 ans dont les moignons étaient gravement infectés. J'ai toujours supposé que le prétexte invoqué pour arrêter les patients était qu'ils avaient peut-être vu les otages ou quelque chose comme ça. » Tous, a-t-il ajouté, ont été détenus dans « l'enclos gynécologique ».

Un autre soldat qui commandait une équipe au début de la guerre a déclaré que l'armée avait arrêté un patient septuagénaire à l'hôpital Al-Shifa de Gaza. « Il est arrivé attaché à une civière. Il était diabétique, souffrait de gangrène à la jambe et était incapable de marcher. Il ne représentait aucun danger pour personne. » Cet homme a été transféré à Sde Teiman.

En plus de rassembler les civils blessés dans les hôpitaux de Gaza et de les emprisonner dans des centres de détention israéliens, Israël a arrêté des centaines de médecins qui les soignent. Aujourd'hui, plus de 100 membres du personnel médical de Gaza restent emprisonnés en tant que « combattants illégaux », selon Physicians for Human Rights-Israel (PHRI, médecins pour les droits humains), qui a publié en février un rapport compilant les témoignages de 20 médecins et lanceurs d'alerte militaires décrivant des abus et des tortures.

Pour Naji Abbas, chef du département des prisonniers de PHRI, leurs témoignages révèlent une pratique courante consistant à emprisonner des personnes pendant des mois après un seul bref interrogatoire. Pour Abbas, cela contredit l'affirmation d'Israël selon laquelle ces détenus sont emprisonnés parce qu'ils détiennent des informations précieuses sur les otages israéliens capturés par le Hamas, et il considère leur détention comme faisant partie de l'attaque d'Israël contre le système de santé de Gaza.

Dans un témoignage recueilli par le PHRI, un chirurgien de l'hôpital Nasser de Khan Younés a décrit comment les soldats « s'asseyaient sur nous, nous donnaient des coups de pied avec leurs bottes et nous frappaient avec la crosse de leurs fusils ». Dans un autre témoignage, le chef du service de chirurgie de l'hôpital indonésien déclare : « Ils ont enfoncé nos têtes dans le gravier, encore et encore pendant quatre heures, nous ont sauvagement battus à coups de matraque et nous ont électrocutés ».

Un troisième médecin a déclaré avoir été battu jusqu'à ce que ses têtes soient cassées, tandis qu'un chirurgien de l'hôpital Al-Shifa a décrit des détenus électrocutés, ajoutant qu'il avait entendu parler de prisonniers qui en étaient morts. « Sur le chemin vers le centre d'interrogatoire, ils m'ont dit qu'ils me couperaient les doigts parce que je suis dentiste », a témoigné un autre médecin auprès du PHRI.

Les médecins qui ont témoigné auprès du PHRI ont été classés comme « combattants illégaux ». L'un d'entre eux, le Dr Adnan Al-Bursh, chef du service d'orthopédie de l'hôpital Al-Shifa, est mort en détention l'année dernière après avoir été arrêté en décembre 2023. Selon sa famille, il a été torturé à mort. Un autre, Iyad Al-Rantisi, directeur d'un hôpital pour femmes à Gaza, est mort l'an dernier dans un centre d'interrogatoire du Shin Bet.

---

Le médecin qui a servi Anatot a déclaré que de nombreux médecins palestiniens y étaient emprisonnés. Il se souvient d'un patient, menotté et les yeux bandés, qui avait supplié en anglais : « Nous sommes vos collègues, pouvez-vous m'aider ? »

En juin 2024, le chef du Shin Bet de l'époque, Ronen Bar, a envoyé une lettre au Premier ministre Benjamin Netanyahu pour [alerter](#) sur une crise de surpopulation carcérale : le nombre de détenus avait dépassé les 21 000 alors que la capacité d'accueil n'était que de 14 500. Il a critiqué le traitement des prisonniers « frôlant la maltraitance », exposant les fonctionnaires à d'éventuelles poursuites pénales à l'étranger.

Le traitement sévère infligé aux détenus correspond aux déclarations du ministre de la Sécurité nationale, Itamar Ben Gvir, qui [déclare](#) l'année dernière que l'une de ses principales priorités était d'« aggraver les conditions » des prisonniers palestiniens, notamment en ne leur fournissant qu'une alimentation « minimale ». De nombreux civils Gazaouis arrêtés et emprisonnés par les forces israéliennes ont été victimes de graves abus et de tortures.

Mais l'arrestation massive de médecins et d'autres civils semble également avoir été, au moins en partie, destinée à créer un moyen de pression pour les négociations sur les otages. Lorsque le directeur de l'hôpital Al-Shifa, Mohammed Abu Salmiya, a été libéré l'année dernière, le député Simcha Rothman, président de la commission de la Constitution, du droit et de la justice de la Knesset, [s'est plaint](#) qu'il ait été libéré « sans échange d'otages ». Lors de la même réunion de la commission, le député Almog Cohen a déclaré qu'Israël avait manqué l'occasion de « s'emparer d'un symbole important à Gaza » dans le but de l'utiliser « bon escient dans le cadre d'un accord ».

« Nous avons continué à libérer des personnes gratuitement », ce qui a mis [les soldats] en colère », a expliqué un soldat qui était stationné dans un centre de détention. « [Les soldats] disaient : « Ils ne rendent pas les otages, alors pourquoi devrions-nous les laisser partir ? »



Prisonniers palestiniens sur le point d'être libérés. Ils portent des chemises IPS arborant le logo du service pénitentiaire, une étoile de David et la phrase en arabe : « Nous n'oublierons ni ne pardonnerons », 15 février 2025. (Service pénitentiaire israélien)

## « Légaliser l'incarcération massive »

Peu de cas illustrent aussi clairement la cruauté arbitraire de la politique d'incarcération massive menée par Israël que celui de Fahamiya Al-Khalidi, arrêté par des soldats dans une école du

---

quartier de Zeitoun, à Gaza, le 9 décembre 2023.

Alors âgée de 82 ans, elle souffrait de la maladie d'Alzheimer et avait du mal à marcher seule. L'armée israélienne l'a néanmoins emmenée au centre de détention militaire d'Anatot avant de la transférer le lendemain à la prison de Damon, dans le nord d'Israël, où elle a été incarcérée pendant six semaines. Un document provenant de la prison révèle qu'elle a été détenue en vertu de la loi sur les combattants illégaux, confirmant les informations [publiées pour la première fois dans Haaretz](#) au début de l'année 2024.

L'armée israélienne a d'abord déclaré, en réponse à notre demande, qu'Al-Khalidi avait été arrêtée « afin d'écarter toute implication dans des activités terroristes ». Elle a ensuite déclaré qu'elle avait été détenue « sur la base de renseignements spécifiques la concernant personnellement », ajoutant que « compte tenu de son état actuel, la détention n'était pas appropriée et résultait d'une erreur de jugement locale et isolée ».

Un médecin militaire stationné à Anatot a déclaré à +972, Local Call et The Guardian qu'il avait été appelé pour soigner Al-Khalidi après qu'elle se soit effondrée la première nuit suivant son arrivée. « Elle est tombée et s'est blessée, probablement à cause des barbelés », a-t-il raconté. « Nous lui avons recousu la main au milieu de la nuit. » Les photos prises par le médecin, vues par +972, Local Call et The Guardian, confirment sa présence à Anatot au moment où Al-Khalidi y était détenue.

D'après le soldat, Al-Khalidi ne se souvenait pas de son âge et pensait qu'elle était toujours à Gaza, mais l'armée la considérait néanmoins comme une militante. « Ils disent aux soldats que cette personne est une combattante illégale », ce qui équivaut à une terroriste », explique-t-il.

« Quand Al-Khalidi est arrivée, je me souviens qu'elle boitait fortement en se dirigeant vers la clinique. Et elle est classée comme combattante illégale. La façon dont cette étiquette est utilisée est insensée. »

Al-Khalidi était l'une des quelque 40 femmes que le soldat se souvient avoir vues à Anatot au cours des deux mois qu'il a passés dans cet établissement. « Il y avait une femme qui avait fait une fausse couche ; les gardes qui la surveillaient ont dit qu'elle saignait abondamment. Une autre femme, une mère allaitante emmenée sans son bébé, voulait continuer à allaiter pour conserver son lait. »

Abeer Ghaban, 40 ans, était djihadiste détenue à la prison de Damon lorsque Al-Khalidi est arrivée. Elle a déclaré que la vieille femme semblait effrayée et que son visage et ses mains étaient enflés. Au début, Al-Khalidi ne parlait pratiquement pas aux autres détenues, mais celles-ci ont peu à peu appris qu'elle s'était enfuie lorsque l'armée israélienne avait menacé de bombarder son immeuble, et qu'elle avait ensuite été arrêtée.

Ghaban a déclaré avoir passé des semaines à s'occuper d'Al-Khalidi pendant la période où elles étaient incarcérées ensemble. « Nous la nourrissions de nos propres mains », se souvient-elle.

« Nous la changions. Elle se déplaçait en fauteuil roulant. »

Ghaban explique qu'à une occasion, les gardiens de prison se sont moqués d'Al-Khalidi jusqu'à ce qu'elle tente de s'enfuir, heurte une clôture et se blesse.

Ghaban levait seule ses trois enfants, âgés de 10, 9 et 7 ans, depuis des années. Ils ont donc dû se débrouiller seuls lorsque les soldats israéliens l'ont arrêté à un poste de contrôle à Gaza en décembre 2023. Ghaban a compris lors de son interrogatoire que l'armée avait confondu son mari, un agriculteur, avec un membre du Hamas portant exactement le même nom. Un soldat a admis cette erreur après avoir comparé des photos, mais elle a été maintenue en prison pendant six semaines supplémentaires, inquiète pour ses enfants.

Les deux femmes ont été libérées ensemble en janvier 2024, sans explication. Ghaban a aidé Al-Khalidi à contacter ses enfants, qui vivent à l'étranger, et elle a retrouvé ses propres enfants mendiant dans la rue, à peine reconnaissables. « Ils étaient en vie », a-t-elle déclaré, « mais voir l'état dans lequel ils avaient été pendant 53 jours sans moi m'a brisé le cœur ».

Un journaliste [a filmé](#) Al-Khalidi à Rafah après sa libération, désorientée et confuse, sans aucun membre de sa famille. Elle ne se souvenait pas combien de temps elle avait été détenue. « Ils m'ont emmenée de l'école », a-t-elle déclaré, toujours vêtue d'un pantalon de prison gris. « J'ai beaucoup souffert. »

Le droit international autorise internationalement de civils uniquement s'ils ressentent une menace imminente pour la sécurité, et garantit des droits fondamentaux qu'Israël viole, a déclaré Michael Sfard, l'un des principaux avocats israéliens spécialisés dans les droits humains.

« Les conditions de détention des Gazaouis en Israël ne respectent absolument pas, de toute évidence, les dispositions de la quatrième Convention de Genève », a-t-il expliqué, soulignant que les violences, la privation de nourriture et le refus des visites de la Croix-Rouge et des communications avec la famille sont monnaie courante. La législation utilisée pour les détenuer, a-t-il ajouté, constitue elle-même « une violation flagrante du droit international ».

Hassan Jabareen, directeur du groupe palestinien de défense des droits juridiques Adalah, basé à Haïfa, partage cet avis. « La loi sur les combattants illégaux est conçue pour faciliter la détention massive de civils et les disparitions forcées, légalisant de fait l'enlèvement de Palestiniens à Gaza », a-t-il déclaré. « Elle prive les détenus des protections garanties par le droit international, y compris les garanties spécifiquement destinées aux civils, en utilisant l'étiquette de « combattant illégal » pour justifier le déni systématique de leurs droits. »

L'armée israélienne n'a pas initialement menti les chiffres cités dans cet article, avant de clarifier par la suite que ces chiffres étaient « incorrects » et d'affirmer que nos affirmations « reflétaient une mauvaise compréhension des procédures de détention en Israël ».

Et de poursuivre : « Les forces de défense israéliennes sont tenues d'arrêter les suspects sur le terrain, soit sur la base de renseignements existants, soit en raison d'un doute raisonnable découlant des circonstances de leur arrestation, et d'examiner lesquels d'entre eux sont

---

impliqués dans des activités terroristes. L'armée israélienne rejette catégoriquement les allégations de détentions arbitraires.

« Avant la délivrance d'une ordonnance d'internement permanent, et dans le cadre de la procédure standard, une ordonnance de détention provisoire est délivrée à l'encontre du détenu en vertu de la loi sur les combattants illégaux, autorisant sa détention pendant une période limitée au cours de laquelle une enquête et une évaluation sont menées. Pendant cette période, il n'est pas encore déterminé si la personne peut être qualifiée de combattant illégal. Ce n'est que si la personne est jugée conforme aux critères et représente une menace pour la sécurité qu'un ordre d'internement permanent est délivré en vertu de cette loi. Toute personne détenue en vertu d'un ordre d'internement permanent fait l'objet d'un contrôle judiciaire devant un juge du tribunal de district après la délivrance de l'ordre, puis tous les six mois tant qu'elle reste en détention.

La plupart des personnes détenues en vertu de la loi sur les combattants illégaux sont membres d'organisations terroristes, tandis que d'autres ont participé à des activités terroristes sans être affiliés à un groupe spécifique. Les détenus reçoivent des soins médicaux appropriés, qui comprennent un examen par un médecin à leur admission dans le centre de détention et des examens médicaux réguliers pour surveiller leur état de santé. Si nécessaire, les détenus sont transférés vers des hôpitaux pour y être soignés. Les détenus qui nécessitent une surveillance médicale peuvent être détenus ensemble afin de faciliter l'accès et les soins par le personnel médical. »

Emma Graham-Harrison, du *Guardian*, a contribué à cet article.

Traduction : JC pour l'Agence Média Palestine

Source : [+972](#)

**date créée**

2025/09/09